



Ordre  
International des  
Anyssetiers

Commanderie de la  
Principauté de  
Liège



Chers Maistres Anyssetiers,

Le **6 février 2024 à 19h00** se tiendra notre **Assemblée Générale (AG)** au **Post Hotel à Herstal** Rue Hurbise 160.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 07/02/2023
2. Bilan moral de l'exercice 2023
3. Présentation des comptes 2023
4. Rapport du Commissaire aux comptes
5. Décharge au Commissaire aux comptes
6. Décharge au Chapitre
7. Reconduction du mandat de Commissaire aux comptes
8. Modification dans la composition du Chapitre
9. Montant de la Cotisation 2024
10. Perspectives pour 2024

**Présenté par**

Paul De Cooman  
Paul De Cooman  
Jeannine Degavre  
Paul De Cooman  
Paul De Cooman

Pour valablement délibérer, un **quorum de 50%** des membres doit être atteint. **Votre présence est donc vivement souhaitée.**

En cas de réelle impossibilité de participer, je vous prie de compléter le formulaire de procuration ci-joint (Annexe 4) et me le renvoyer par e-mail ou par courrier postal.

L'Assemblée Générale sera suivie :

- d'une **conférence** donnée par Jacques Magotteaux sur le thème  
**« Médecine d'aujourd'hui et de demain. Problèmes et défis »**
- **d'un repas 2 services au prix de 50€ par personne. L'apéritif sera offert par la Commanderie.**  
Merci de renvoyer votre choix de menu (voir document annexé) avant le 31 janvier 2024 à Jean Mooten (email : jeanmooten@gmail.com , portable : 0478 946722)

Je compte sur vous et me fais un réel plaisir de vous revoir.

Amitiés Anysetières.

Paul De Cooman

Email : [paul.decooman@hotmail.com](mailto:paul.decooman@hotmail.com)

Adresse : 1, rue Henry Bodart, bte 33 à 5101 Erpent

**Annexes :**

1. PV de l'AG du 7 février 2023
2. Formulaire de procuration
3. Documentation des points à l'ordre du jour de l'AG nécessitant un vote
4. Rapport du Commissaire aux comptes
5. Menu proposé par le restaurant de Post Hôtel à compléter et renvoyer à Jean Mooten